

AVIGNON (84)

Labellisation écoquartier ZAC Joly Jean



Maitre d'Ouvrage : Ville d'Avignon

Aménageur de la ZAC : CITADIS

AMO labellisation EcoQuartier : LesEnR

La ville d'Avignon et l'aménageur Citadis souhaitent engager une labellisation EcoQuartier pour l'ensemble de la ZAC Joly Jean.

Durée de la mission :

2 ans (2016-2017)

Caractéristiques de la ZAC : 42 ha

- 105 000 m2 de SDP
- 1000 logements

Enjeux clés de la mission :

- Une candidature en phase avec le lancement des travaux : 2016
- Une articulation des 20 engagements de la charte écoquartier avec le CPAUPE de la ZAC
- Une ambition forte sur les bâtiments avec un objectif de 100% de constructions labellisées BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen)
- Une candidature en concertation avec les instances régionales et départementales de l'Etat

Objectifs de la labellisation EcoQuartier :

La Charte EcoQuartier est signée. La seconde phase est d'engager la labellisation en candidatant : 2016 voit le lancement des travaux d'aménagement ainsi que de la construction du premier bâtiment, celui de Pôle Emploi. Cette labellisation sera l'opportunité de mettre en valeur les axes forts du projet : la concertation, la forte végétalisation de l'axe central, les mobilités douces prioritaires à l'intérieur du quartier, la place et la gestion de l'eau.



Une trame verte Est-Ouest et dynamisme



Le futur bâtiment du Pôle Emploi de Joly Jean

